

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 Avril 2016 à 20h00

Président : M. DUSSART

Etaient présents : MM. JEUNIAUX, CANDELIER, PROCHWICZ, RICHARD, CAPRON, CARON, GAUDIERE, GUY, POURNY, Mmes HENNON, LEFEBVRE, ISEBE.

Etaient absents excusés : M. CARRE, excusé, ayant donné une procuration de vote à M. DUSSART
Mme COURTEAUX, excusée, ayant donné une procuration de vote à M. JEUNIAUX.

Secrétaires de séance : Mme LEFEBVRE

Date de Convocation : 05 Avril 2016

Date de la séance : 12 Avril 2016

Affichée le : 19 Avril 2016

Ordre du Jour :

I) Approbation du compte rendu du 15 Mars 2016

M DUSSART précise : Aménagement de l'allée des marronniers et pas le fleurissement.
Sans remarque, le compte rendu est approuvé à l'unanimité des membres présents.

II) Délibérations :

✓ Parc éolien sur la commune de Revelles : Autorisation d'exploitation

Présentation de M DUSSART

La SARL Parc éolien de Revelles a présenté une demande d'autorisation en vue d'exploiter un parc éolien comprenant 8 aérogénérateurs et un poste de livraison sur le territoire de la commune de Revelles.

Cette demande d'autorisation est soumise pour avis au conseil municipal.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, n'émet aucune observation sur le dossier d'exploitation du parc éolien sur la commune de Revelles.

✓ Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) : Application de la loi NOTRe

Monsieur le Maire explique que depuis la loi n° 2015-991 du 07 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe), le centre communal d'action sociale (CCAS) est devenu facultatif dans les communes de moins de 1500 habitants et peut être dissous par délibération du conseil municipal, la compétence est alors transférée à la commune.

Sur les deux dernières années, il y a eu peu de mandats et de titres établis sur le budget du CCAS.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents :

- D'acter l'exercice des compétences sociales par la commune et leur suivi dans le budget communal,
- De prononcer la dissolution du CCAS avec effet à la date de la réunion du conseil municipal,
- De prévoir le vote des derniers CA et CDG par le conseil municipal ainsi que la signature par le maire du CDG de dissolution,
- D'acter la dévolution de l'actif et du passif du CCAS au bénéfice du budget de la commune.

La commission existante sera conservée, gardera les mêmes prérogatives et sera dénommée « commission sociale ».

✓ Compte de Gestion 2015

Présentation de M. DUSSART

Monsieur le Maire fait savoir que la comptabilité communale de l'exercice 2015 du 01 Janvier au 31 décembre 2015 est conforme au compte de gestion, établi par Madame le Receveur Municipal.

Par suite et sans observation, le Conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents le compte de gestion 2015 de la commune, conforme au compte administratif 2015.

✓Compte Administratif 2015

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de voter le président pour le vote du compte administratif,

M. CANDELIER, adjoint chargé des finances, propose sa candidature.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité des membres présents la candidature de M. CANDELIER en tant que président pour le vote du compte administratif.

M. CANDELIER présente le Compte Administratif 2015 comme suit :

- Section de fonctionnement

Dépenses : 397 303.26€

Recettes : 487 946.75€ Résultat de l'exercice 2015 en fonctionnement : 90 643.49€

- Section d'investissement

Dépenses : 60 965.90€

Recettes : 24 861.48€ Résultat de l'exercice 2015 en investissement : - 36 104.42€

Le résultat de clôture au 31 décembre de l'année 2015 s'établit comme suit :

Section de fonctionnement : 492 891.52€

Section d'investissement : - 9 016.01€

Le résultat de fonctionnement 2015 de 492 891.52€ intègre la somme de 273.84€ correspondant au résultat d'ordre de l'Association Foncière de Remembrement (AFR) suite à la dissolution de l'AFR.

Suivant la réglementation en vigueur Monsieur le Maire se retire et Monsieur CANDELIER demande le vote du compte administratif 2015.

A l'unanimité des membres présents, le compte administratif est approuvé.

✓Affectation du Résultat

Suite à l'approbation du compte de gestion et du compte administratif 2015 laissant apparaître un excédent de fonctionnement de 492 891.52€.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents, d'affecter le résultat de fonctionnement 2015 pour la somme de 492 891.52€ comme suit :

- (002) Excédent antérieur reporté: 419 638.52€

- (1068) Excédent de fonctionnement passé en investissement : 73 253.00€

✓Vote des 3 taxes

Le Conseil Municipal décide de maintenir et de voter les taux suivants de fiscalité locale pour l'année 2016 comme suit :

Taxe d'habitation : 19.09%

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 21.65%

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 39.98%

Permettant d'obtenir un produit fiscal brut attendu de 214 120.00€

A l'unanimité des membres présents, le Conseil municipal approuve les taxes ci-dessus inscrites.

✓Budget Primitif 2016

Monsieur CANDELIER présente le projet du budget primitif 2016 (dépenses et recettes) et le tableau des subventions allouées aux associations.

Présentation du projet d'achat d'un nouvel équipement à la salle communale. Nous avons reçu plusieurs devis entre 7000€ et 15000€. La proposition des Ets JULIEN s'élève à 9 363.72€ TTC. La proposition est accordée par le conseil municipal.

Présentation du Budget Primitif 2016, dépenses recettes en fonctionnement et en investissement.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents le budget primitif 2016 comme suit :

Section de Fonctionnement :

Dépenses = Recettes = **899 884.00€**

Section d'Investissement :

Dépenses = Recettes = **318 325.00€**

Le Budget Primitif 2016 est consultable en mairie aux heures habituelles d'ouverture ainsi qu'à la permanence du vendredi après-midi.

A l'unanimité des membres présents, le Conseil municipal approuve le montant des subventions alloué aux associations comme suit :

65748	COMITE ANIMATION	1 100€
65748	COMITE ANIMATION (except)	200€
65748	AINES	700€
65748	AINES (except)	300€
65748	ESV	300€
65748	PECHE	100€
65748	ANCIENS COMBATTANTS	200€
65748	CHASSEURS	200€
65748	ALCOOL ASSISTANCE	200€
65748	AUTRES DIVERS	700€
65748	TOTAL	4000€

Un courrier sera envoyé aux présidents des associations les informant du montant et des éléments à fournir en mairie tels que :

- Compte de résultat, budget prévisionnel, nombre et répartition des adhérents.

✓ **Parking rue Dufour : Avenant au marché**

Monsieur le maire précise que dans le cadre de l'aménagement du parking rue Dufour, l'emprise existante étant un peu juste pour permettre de réaliser la voie de desserte du parking, il est nécessaire de réaliser des travaux supplémentaires suivants :

Suppression de la clôture existante en fond de terrain, abattage et dessouchage des arbres se trouvant en limite du terrain. Terrassement et nivellement du talus et évacuation des terres pour augmenter l'emprise.

Monsieur le maire présente un avenant d'un montant total HT 3867.50€, montant de TVA 20% 773.50€,

Soit un montant total TTC de 4641.00€.

Le nouveau montant du marché s'élève à 44 665.50€ HT soit 53 598.60€ TTC.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des présents, l'avenant concernant les travaux supplémentaires au parking rue Dufour pour un montant total TTC de 4641.00€.

Les membres du conseil municipal autorisent le maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

III) Informations Vers sur Selle

➤ **Présentation de M. DUSSART**

- **Travaux rue de l'église**

Les travaux d'enfouissement des réseaux sont prévus à partir du lundi 18 avril.

Concernant la fibre optique, la pose de l'armoire est prévue en septembre 2016.

- **Problème eau**

Remercie les membres du conseil pour leur investissement auprès de la population lors du problème d'eau au captage.

246 personnes sont maintenant inscrites au Plan d'Alerte Communal.

- **PLU Plan Local d'Urbanisme**

Suite à un courrier de la Direction Départementale des Territoires et de la mer (DDTM) le Plan Local d'Urbanisme est à revoir.

Le PLU doit prévoir la construction d'un nombre de logements non compatible avec l'objectif fixé par la communauté d'agglomération d'Amiens Métropole à l'horizon de 2030 soit 80 logements environ pour la commune.

- **Enquête INSEE**

Une enquête statistique sur les ressources et les conditions de vie de nos concitoyens aura lieu en mai et juin 2016. Les personnes interrogées seront averties au préalable et l'enquêteur sera présentera muni d'une carte officielle.

- **Amiens Métropole**

L'article 9 des statuts de la communauté d'agglomération Amiens métropole a été modifié comme suit :

« La communauté d'agglomération peut constituer une centrale d'achats pour elle-même et pour les communes membres en vue de conclure des marchés ou des accords-cadres de travaux, de fournitures ou de services ».

- **Compteurs Linky**

Lecture du courrier de la FDE80 concernant le remplacement des compteurs électriques par des compteurs communicants Linky dont la mise en œuvre est une mission d'ERDF.

Ce compteur est un outil majeur d'aide à la gestion énergétique pour l'usager mais également à la gestion des réseaux.

- **Conteneur à papier**

Le service fonctionne bien, 4 enlèvements ont eu lieu depuis sa mise en place en mars.
La benne à déchets verts a également repris sa place sur le parking de la mairie.

TOUR DE TABLE

M. CANDELIER

- **Salle communale**

Lors d'une soirée organisée par une association, face aux observations du voisinage sur le bruit nocturne, il serait souhaitable d'envisager la pose d'un matériel limitant le bruit dans la salle.

- **Réderie**

Il y a lieu de contacter le riverain sise 40 route de Conty afin qu'il règle son problème de sécurisation du mur limitant sa propriété en bordure de route. M JF CANDELIER s'en occupe.

- **Communauté de Communes du Canton de Conty**

Concernant les frais scolaires, la participation de la commune pour l'année 2015 a été notifiée, en augmentation de 6%, du essentiellement à la participation à la classe de neige.

- **Chasse aux œufs**

Avons constaté très peu d'enfants lors de la chasse aux œufs cette année.

Le centre de loisirs des vacances d'avril, toujours de bonne qualité, s'est très bien déroulé et une nouvelle chasse aux œufs a eu lieu avec tous les enfants présents au centre.

M. JEUNIAUX

- **Manifestation sur le Tibet à Amiens**

Mme HENNON a participé à la manifestation sur le Tibet à Amiens aux Jardin des Vertueux.

Lance un appel pour hisser le drapeau Tibétain le 10 mars 2017 et pour planter un pommier au jardin des Vertueux.

- **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)**

Une réunion sera prévue prochainement afin d'expliquer la dissolution du CCAS en relation avec la loi NOTRe De 07 août 2015.

M. PROCHWICZ

- **Communication**

246 foyers sont abonnés au plan d'alerte sur 318 logements répertoriés.

- **Opération papier**

Le guide du tri sortira bientôt.

- **Tour de Vers**

Edition prochaine du Tour de Vers 2016.

- **Fibre**

L'armoire devrait être installée aux alentours du mois de septembre.

Mme ISEBE

- **Voirie**

Demande la possibilité de faire nettoyer les bouches d'égout du Culmont jusqu'à la mairie.

Faire retirer la jardinière en bas de l'allée des marronniers.

M CAPRON

- **Fibre**

A été démarché par la Ste Orange, pour la fibre, présentant une offre préférentielle très séduisante.

- Appel téléphonique

Ennuagé par des appels téléphoniques intempestifs de publicité et par exemple de contrôle de maison saine par le département. A demandé un courrier afin de vérifier le bien- fondé de l'appel.

- Calendrier

Le calendrier de ramassage des ordures ménagères présente quelques erreurs de date.

- Réunion SISA

Réunion prévue le 20 avril

- Réunion DICRIM

Réunion prévue le 10 mai à Dury.

Mme LEFEBVRE

- Voirie

Demande l'enlèvement de pneumatiques qui se situent à l'angle de la chaumière et à l'allée des marronniers. Les pneus ne sont pas enlevés dans le cadre des encombrants. Refaire une information dans le Vers Info.

M CARON

- Aménagement

Demande si l'espace vert en bas de la rue Dufour sera revu.

Réponse de M DUSSART : Le travail sera effectué après les travaux.

M GAUDIERE

- Incivilités

A constaté des déjections canines dans la rue du marais, rue Haudière et rue Emmanuel Bourgeois.

Réunion de Conseil

La prochaine réunion de Conseil aura lieu le Mardi 17 Mai 2016 à 20h

Sans autre question des membres du Conseil municipal, Monsieur le Président lève la séance à 22h50